



## IOBSP NIVEAU 2

Objectif : Permettre à l'apprenant d'atteindre le niveau de compétence professionnelle nécessaire pour devenir Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement de niveau 2 (IOBSP NIVEAU 2), ainsi que d'obtenir l'attestation de formation professionnelle et le livret IOBSP Niveau 2.

**DURÉE : 80 heures d'E-learning**

**PRÉREQUIS : Savoir utiliser un ordinateur**

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : Action de formation et mise en situation sous forme d'exercice, évaluation des acquis en fin de formation.**

**METHODES PEDAGOGIQUES STAGIAIRES ET MOYENS TECHNIQUES : Formation au centre de formation Neone ou possibilité de Visio.**

### MODULE GENERAL

1

Les savoirs généraux  
Connaissances générales sur le crédit  
Notions générales sur les garanties  
Notions générales sur les assurances des emprunteurs  
Les règles de bonne conduite  
Contrôles et sanctions

### CREDIT A LA CONSOMMATION ET CREDIT DE TRESORERIE

2

L'environnement du crédit de trésorerie et a la consommation  
Le crédit à la consommation  
Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information de l'emprunteur  
La préparation d'un dossier de crédit à la consommation  
Environnement du crédit et de l'assurance

### LE REGROUPEMENT DE CREDITS

3

L'environnement du regroupement de crédits  
Le regroupement de crédits  
Connaissances et diligences à accomplir pour assurer une bonne information du candidat au regroupement  
Connaissances générales en technique de vente

### SERVICE DE PAIEMENT

4

Introduction  
L'environnement des services de paiement  
Les différents services de paiement  
Les effets de commerce  
Les droits de la clientèle en matière de services de paiement (délais d'exécution des ordres, informations, incidents de paiement...)  
La préparation d'un dossier de service de paiement

## LE CREDIT IMMOBILIER

5

L'environnement du crédit immobilier

Les intervenants et le marché

Le crédit immobilier

Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur

La constitution du dossier de crédit immobilier